

# ARMOY



# Édito...

Après une longue période électorale pleine de rebondissements, nous avons un nouveau Président de la République.

Félicitations à tous les armoisiennes et armoisiens pour leur civisme. Le nombre de votants a été identique au premier comme au deuxième tour, et le taux de participation supérieur à 84% est l'un des plus élevés de l'Hexagone.

Durant toute cette période, les élus ne sont pas restés inactifs, l'avancement du PLU, dont le PADD a été débattu en conseil, a été présenté à la population le 27 mars. Ce document définissant les orientations retenues pour notre PLU n'a pas amené de remarques particulières. Nous transcrivons actuellement ces orientations dans notre futur document d'urbanisme.

Autre point important de ce début d'année, le budget. Compte tenu du passage en Agglo, et du recalcul de l'ensemble des taxes, celui-ci n'a pu être voté que fin avril. Les nouveaux taux des taxes communales tiennent compte de la suppression du SDIST et de la modification des taux intercommunaux. Le montant des trois taxes, bien que les taux soient en augmentation, (taxe d'habitation, foncier bâti et foncier non bâti) sera identique à l'année précédente. Nous nous retrouverons les 11 et 18 juin prochains à l'occasion des élections législatives (année électorale oblige) et je vous souhaite de passer un bel été.

Daniel CHAUSSEÉ



## ////////// Sommaire

Édito .....	p.2
Evènements .....	p.3
Comptes rendus Conseils .....	p.4-5
Rencontre avec .....	p.6
La vie de la commune .....	p.7-8
La vie des associations .....	p.9-11
Comprendre le fonctionnement de la commune .....	p.12
Infos diverses .....	p.13-14
Détente .....	p.15
La bibliothèque .....	p.16
Vivre ensemble .....	p.17
Thonon Agglo .....	p.18
Agenda et État Civil .....	p.19
Infos pratiques .....	p.20

## ////////// Infos

Mairie : 202, route du Bois de la Cour

Heures d'ouverture :  
Le lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 9 h à 12 h.  
Le mercredi de 9 h à 11 h.

Tél. 04 50 73 95 74  
Fax 04 50 73 98 57  
Mél : [communedarmoy@wanadoo.fr](mailto:communedarmoy@wanadoo.fr)  
Site : [www.armoy.fr](http://www.armoy.fr)

Permanences du maire : sur rendez-vous

> **Directeur de la publication :**  
Daniel Chaussée

> **Comité de rédaction :**  
Delphine Berly, Jean-Pascal Cézard,  
Thérèse Cochard, Patrick Bernard,  
Yvan Salmeron, Martine Siéger

> **Création et impression :**  
Fillion Imprimerie



*Remise des cartes électorales aux jeunes*



*Fête des mères*

## SÉANCE DU 7 FÉVRIER

### - Urbanisme : point sur les procédures en cours

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, c'est la communauté d'agglomération qui gère les procédures de modification de POS et d'élaboration du PLU en cours. Dans les faits, les réunions seront toujours effectuées en mairie, en présence de la commission communale en charge du suivi de ces dossiers et d'un représentant de l'agglomération.

La compétence relative aux droits des sols reste communale, c'est donc toujours le Maire qui délivre les permis de construire. A compter du 27 mars 2017, le POS de la commune sera caduque : dans l'attente de l'approbation du PLU, le préfet instruira les demandes d'autorisation de construire en appliquant le règlement national d'urbanisme.

### - Intercommunalité : point sur la communauté d'agglomération

La nouvelle communauté d'agglomération s'est mise en place le 13 février 2017 avec l'élection du président et des vice-présidents ; une conférence des Maires sera organisée les 3<sup>es</sup> mardis du mois et des commissions thématiques seront créées. Des statuts sont en cours d'élaboration, ainsi que le budget.

## SÉANCE DU 21 MARS

### - Urbanisme : retrait de la délibération n° 69/2016 du 20 décembre 2016

Il est rappelé que cette délibération a instauré un périmètre de prise en considération au titre de l'article L 424-1 du Code de l'Urbanisme. Une personne concernée par un projet d'urbanisme dans le secteur du périmètre de prise en considération a participé au vote concernant cette délibération, ce qui a fait l'objet d'un recours gracieux d'un membre du Conseil Municipal.

A l'unanimité (la personne concernée ne prenant pas part au vote), le retrait de la délibération est

approuvé.

La procédure d'élaboration du PLU étant maintenant suffisamment avancée pour pouvoir surseoir à statuer sur les demandes d'autorisation, il n'est pas nécessaire de prendre une nouvelle délibération sur un périmètre de prise en considération.

### - Création d'une servitude de passage piétonnier

Il est exposé que le sentier dénommé "chemin de la Procession" passe sur plusieurs parcelles d'un nouveau lotissement ; le notaire propose de rédiger une convention de servitude de passage, en accord avec les propriétaires de ces lots.

C'est la commune qui supportera les frais de notaire et d'enregistrement.

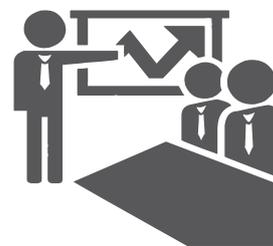
### - SIDISST : dissolution du syndicat et répartition de l'actif et du passif entre les collectivités membres

Un arrêté préfectoral a mis fin aux compétences du SIDISST à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Le comité du SIDISST a fixé la clé de répartition des comptes du syndicat entre les communes, soit 1,39 % pour Armoy. Cela représente un déficit d'investissement de 902,82 € et un excédent de fonctionnement de 2 168,23 € pour la commune, ainsi que de l'ordre de 2 500 € de remboursement d'emprunt.

### - Création de 11 commissions communautaires "thématiques" à Thonon Agglomération

Chaque commission sera composée du président, d'un vice-président concerné par la commission et d'un représentant par commune membre.

Les commissions concernent : finances et contrôle de gestion - aménagement - affaires sociales - cohésion sociale - culture et sports - mobilité - développement économique et touristique - environnement - assainissement et eau - déchets - valorisation du patrimoine.



**URGENCES74**  
 Thonon - Evian - Morzine  
 Ambulance - VSL - Taxi  
 16, av. des Prés verts - 74200 Thonon-les-Bains  
**Tél. 04 50 26 26 02**  
 Fax 04 50 71 28 89

**LE D'JOSS BAR**  
 Tél. 04 50 73 38 46  
 13, rue de la Mairie • 74200 Le Lyaud

**MÉCHOU DES SAVOIE**  
 Traiteur à domicile  
 • Réceptions  
 • Mariages  
 • Baptêmes  
 • Anniversaires  
 • Repas d'entreprise...  
 Vincent Meunier  
 74200 Le Lyaud  
**Tél. 04 50 70 96 49**  
 Port : 06 11 87 74 63

## SÉANCE DU 24 AVRIL

### COMPTES ADMINISTRATIFS 2016 ET BUDGETS PRIMITIFS 2017

Les compte administratif et budget primitif pour les caveaux sont approuvés.

#### Le budget principal de la commune est ensuite présenté :

##### • Compte administratif :

###### Section de fonctionnement

- Dépenses.....605 302,63 €
- Recettes.....868 546,68 €
- Résultat de l'exercice ..... 263 244,05 € (excédent)
- Résultat d'exécution N-1 ... 549 445,82 € (excédent)
- Résultat de clôture .....812 689,87 €

###### Section d'investissement

- Dépenses..... 266 218,38 €
- Recettes..... 260 828,56 €
- Résultat de l'exercice ..... 5 389,82 € (déficit)
- Résultat d'exécution N-1 .....32 629,96 € (déficit)
- Résultat de clôture ..... 38 019,78 € (déficit)
- Solde des restes à réaliser..... 196 921,35 € (déficit)
- Résultat cumulé .....234 941,13 € (déficit)

##### • Affectation des résultats

Après approbation du compte administratif à la majorité (une voix contre, deux abstentions), le résultat de fonctionnement est affecté pour 577 758,74 € à la section de fonctionnement et pour 234 941,13 € à la section d'investissement.

#### Taxes locales pour 2017

Le Conseil Municipal décide de faire évoluer les taux d'imposition en 2017, pour tenir compte du passage en communauté d'agglomération et de la dissolution du SIDISST, qui modifient le mode de répartition de la fiscalité des ménages en 2017. Un cabinet spécialisé qui a travaillé sur l'évolution de la fiscalité au sein de l'agglomération a proposé de nouveaux taux communaux en intégrant ces données et ayant pour objectif d'être neutre sur la fiscalité des contribuables.

Les nouveaux taux proposés :

Taxe d'habitation.....	11,68 %
Taxe foncier bâti.....	8,86 %
Taxe foncier non bâti.....	36,60 %

sont approuvés à la majorité (trois voix contre).

Il est rappelé que cette augmentation aura un effet neutre sur les feuilles d'imposition.

#### Budget primitif 2017

Il présente pour la section de fonctionnement un suréquilibre de 352 107,65 €

(dépenses = 1 053 132,35 € ; recettes = 1 405 240,00 €) et une section d'investissement équilibrée à : 824 428,35 €.

Il est approuvé à la majorité (deux voix contre, une abstention).

#### Autorisation de déposer des dossiers de demande de subvention

- Auprès du Conseil Départemental dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police, pour des projets d'investissement concernant un trottoir route d'Armoys et des ralentisseurs au Plan Cabaret.
- Auprès du Conseil Départemental dans le cadre du Fonds départemental pour le développement des territoires pour l'installation d'un défibrillateur et pour le traitement de la toiture des commerces.
- Auprès du Conseil Régional au titre du Plan en faveur de la ruralité pour les travaux d'accessibilité de la salle polyvalente.

#### Indemnités de fonction du Maire et des adjoints

L'indice brut de référence de la fonction publique a été modifié. Les taux restent inchangés.



**LÉMAN**  
BRASSERIE ARTISANALE

600 B route des Blaves • Noyat • 74200 Allinges  
+ 33 (0) 4 50 37 45 83 • www.biere-leman.com

**PARTNER CHAUFFAGE**

**DÉPANNAGE  
INSTALLATION**

Z.A. du Gotay - 74500 LARRINGES  
Tél. 04 50 70 58 81

**FINELEC**  
ELECTRICITE

INSTALLATIONS - DÉPANNAGES - SERVICES

**SARL P. FILLON & C. NÉPLAZ**

29, rue de la Mairie - 74200 LE LYAUD  
Tél. 04 50 26 30 62 - Fax 04 50 26 61 93  
finelec.74@wanadoo.fr

## ÉLODIE BALANDRAS, AUTEUR ET ILLUSTRATRICE DE LIVRES JEUNESSE

A 8-10 ans Elodie aime décalquer ses dessins, surtout des animaux ; elle aime lire.

Pour son temps libre du mercredi, ses parents l'ont inscrite dans une école de dessin où elle découvre tous les outils de dessins (aquarelle, pastel, fusain, etc). Lecture et peinture associées lui donnent l'envie de raconter des histoires. Une classe de seconde au lycée de la Versoie, un bac littéraire option art en poche, elle intègre en 1999, à Lyon, une école qui prépare aux métiers d'illustrateur – dessinateur de BD – graphiste – dessinateur animé. (Ecole Emile Cohl)

En 2004, elle revient sur Arroy et s'installe à l'Ermitage chez Josette et Claudius Chatelain, un lieu d'inspiration pour son premier roman illustré : "L'avion de nulle part" (ed. Magnard).

Tout est à faire : démarchage, presse magazine, un travail de longue haleine, écrire, dessiner, proposer. En tous les cas ne jamais se faire oublier. Le soutien de son papa artisan lui ouvre quelques portes pour du travail en graphisme.

Quand elle s'installe au chef-lieu dans son petit cocon de verdure pour la naissance de ses filles Loan et Cléo, c'est un peu retour à la case départ. Mais un évènement de vie, le décès de son grand-père, redonne à Elodie l'envie de revenir à cette écriture qui lui tient tant à cœur.



Tirée de l'album  
"Colvert, pirate du Léman"  
(ed. Boule de Neige).

Propositions et projets sous le bras, elle part à l'assaut des festivals, des maisons d'édition, des librairies. Elle anime des interventions et des dédicaces dans les écoles pour expliquer le métier d'illustratrice.

En 2016 ses dessins africains (suite à un séjour au Niger avec l'association Talam Léman) ont conquis les éditions Glénat pour illustrer un conte, "Le monstre de Pabocoulo" écrit par Marlène Jobert, ce qui lui vaut un passage à la télévision.

Elle a participé également au salon du livre de jeunesse de Montreuil et au festival du 1<sup>er</sup> roman de Chambéry.

Cette année Elodie est partie, accompagnée de sa fille Loan, dans une école française aux Emirats Arabes Unis pour finaliser un projet de carnet de voyage avec les écoliers de cet établissement.

Toujours pleine d'idées, Elodie prépare de nouveaux projets....

Pour découvrir son travail et ses albums :  
[www.elodiebalandras.com](http://www.elodiebalandras.com)



## REMISE DES CARTES ÉLECTORALES

Le samedi matin 11 mars, une cérémonie citoyenne a été organisée afin de remettre la carte électorale aux jeunes armoisiens ayant eu 18 ans entre le 1<sup>er</sup> mars 2016 et le 28 février 2017.

Ils ont été accueillis par Monsieur le Maire, Madame Mahut - Conseillère départementale et des membres du conseil municipal. 5 jeunes armoisiens nouvellement majeurs étaient présents et accompagnés de leurs parents.

Monsieur le Maire et Madame Mahut leur ont rappelé les principes fondamentaux de la République et de la démocratie, et ont souligné leurs nouveaux droits et devoirs liés à l'obtention de la majorité. Ils ont ensuite remis à chaque jeune présent la carte d'électeur qui va leur permettre de voter dès cette année, ainsi que le livret du citoyen.

Cette cérémonie s'est terminée autour du verre de l'amitié dans une ambiance sympathique. Une représentante de l'Association "Gouttes de vie" en a profité pour encourager les jeunes à participer aux séances du don du sang.

## CÉLÉBRATION DU 8 MAI

La commémoration du 8 mai a eu lieu, comme tous les ans, devant le monument aux morts, pour rendre hommage aux armoisiens disparus lors des deux grands conflits du 20<sup>e</sup> siècle. S'en est suivi le verre de l'amitié à la mairie.



## FÊTE DES MÈRES

Cette année le repas de la Fête des Mères, organisé par la commission fêtes et cérémonies, s'est déroulé au restaurant l'Écho des Montagnes, avec une bonne vingtaine de participantes. Une jolie soirée animée par "Jo-music", un bon repas et des mamans qui se sont rencontrées et ont fait la fête. Merci à toutes.

## NETTOYAGE DE PRINTEMPS

En ce dimanche matin, sous un soleil radieux une vingtaine de courageux dont des enfants, munis de gants, gilet fluo de sécurité sur le dos et sac poubelle à la main ont sillonné les bords des routes, les chemins ruraux et forestiers à la recherche du moindre détrit. En tout une trentaine de sacs poubelle ont été remplis, on trouve toujours autant d'emballages en tous genres, bouteilles, canettes... Parmi les déchets recueillis, soulignons des pneus. La quantité était à peu près identique à celle de l'an passé.

A l'issue de ce nettoyage une collation bien méritée a été offerte par la commune.

Un grand merci à toutes et tous. A l'année prochaine.



## LE PLU

Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) a été présenté à la population le lundi 27 mars. Une centaine de personnes assistait à cette présentation.

Le cabinet d'urbanisme Agence des Territoires représenté par son directeur Ange Sartori, a expliqué les enjeux pour la commune en matière d'aménagement et d'urbanisme pour les années à venir.

Les 3 axes retenus sont :

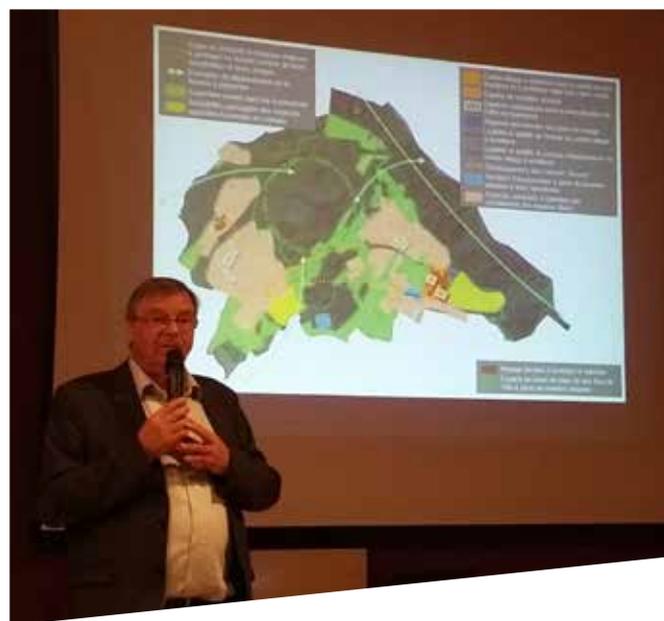
- La valorisation du cadre de vie et de l'environnement.
- Un développement urbain structuré et confortant le centre du village.
- Le soutien à l'économie locale.

Ce projet politique doit être conforme au code de l'urbanisme et également compatible avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) établi à l'échelle du Chablais.

Chacun de ces points a été développé, la protection de l'environnement et du patrimoine, la qualité du cadre de vie étant des sujets importants. Des réponses ont été apportées aux interrogations des participants.

Ce PADD a été soumis aux "Personnes Publiques Associées" (DDT, Chambre d'Agriculture, SIAC, associations environnementales, ...) qui ont également pu faire part de leurs remarques.

La commission urbanisme s'est réunie quasiment chaque semaine afin de rédiger le document écrit de notre futur PLU. L'arrêt du projet pourrait intervenir courant deuxième semestre.



**NEXT VISION**  
#LA REFERENCE  
IMAGE & SON

BOSE Panasonic marantz SPECTRAL B&W

5 Rue Marc Courriard 58 Avenue de Genève  
74100 ANNEMASSE 74200 THONON LES BAINS  
Tél : 04 50 36 37 88 www.nextvision.com Tél : 04 50 73 38 05

**SAS Électricité & Travaux Publics DEGENÈVE**

Canalisations électriques et télécommunications  
Terrassements et VRD  
Canalisations eaux potables, pluviales et usées  
Entretien des réseaux d'éclairage extérieur

285, route du Col de Terramont - 74470 LULLIN  
Tél. 04 50 73 81 64  
E-mail : degeneve.electricite@orange.fr

**G. DUBOULOZ**  
1 ENSEIGNE - 2 MAGASINS

**Le Bricolage**  
Magasin Avenue Jules Ferry  
74200 THONON  
Tél. 04 50 71 14 65  
Fax. 04 50 71 14 28 [www.dubouloz.net](http://www.dubouloz.net)

**La Décoration**  
Magasin ZAC du Larry  
74200 MARIN  
Tél. 04 50 71 36 92  
Fax. 04 50 70 27 81

Marie-Jo GUIGNARD-DETRUCHE  
388, av. de Thonon - Noyer - 74200 Allinges

**Matériel médical**  
Oxygénothérapie - Orthopédie  
(Bas de contention - ceintures...)

Location - Livraison à domicile - Vente  
click & collect

**forum santé**  
Tél. 04 50 70 51 93  
Fax 04 50 73 93 97

**Lcompta M**  
Société d'expertise comptable

Laetitia DIVIS  
Expert Comptable

Rés. "Le Moulin" - 40, route des Blaves - Noyer  
74200 ALLINGES

Tél. 04 50 76 26 38 - Port. 06 84 67 21 96  
Fax 09 67 44 26 38 - [lcmcompta@orange.fr](mailto:lcmcompta@orange.fr)

**Les florales**  
ouvert tous les jours

1, place Jules Mercier  
74200 THONON-LES-BAINS

## COMITÉ DES FÊTES

### Carnaval

Le mardi 28 février les enfants sont arrivés déguisés en chevaliers, pirates, clowns, fées et princesses au carnaval.

Pour l'occasion, la salle avait été décorée avec de magnifiques panneaux peints par Nanou ; les enfants se sont empressés d'attraper des ballons, et de découvrir les nombreux jeux fabriqués par les membres du Comité.

Parents et enfants ont pu savourer : Pop-corn fabriqué en direct à l'aide de notre nouvelle machine, crêpes fabrication-maison et gâteaux préparés par les parents et les membres du Comité.

Après un bon après-midi passé dans la joie et la bonne humeur, les enfants sont repartis avec des étoiles plein la tête.

Merci à tous pour leur investissement et leur participation qui permettent aux habitants de notre commune de se réunir plus souvent et de vivre de bons moments.

N'hésitez pas à nous rejoindre, notre Comité a besoin d'aide, qu'elle soit occasionnelle ou permanente. Dans l'immédiat nous avons besoin de renfort pour notre fête de la musique qui aura lieu le 24 juin prochain.

Adresse pour nous joindre :  
comitedesfetesdarmoy@gmail.com  
04 50 70 79 93



### Concours de pétanque

Celui-ci, prévu le samedi 13 mai 2017, a dû être reporté en raison de l'état des terrains.

Nous espérons bien pouvoir fixer une nouvelle date prochainement.

### Fête de la musique

Pour la première fois le samedi 24 juin aura lieu une fête de la musique devant la salle des fêtes d'Armoy.

Plusieurs groupes, de tous styles, seront présents dès 18 h : Lou Izes de Pellioua (chorale et chants savoyards) - Chorale Armoy le Lyaud (chansons à boire) - Rousskaya Doucha (chants et danses russes) - Les mouettes du Léman (chansons françaises) - Entre monde (Pop rock) - Ely Xyr (Pop Rock).

Petite restauration et boissons vous seront proposées.

Nous comptons sur votre présence pour inaugurer cet évènement. Venez nombreux !

## APE ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Le 24 mars, a eu lieu la traditionnelle vente de lasagnes devant l'école. Auparavant les membres de l'APE étaient passés dans toutes les chaumières d'Armoy et du Lyaud afin de proposer le menu : 1 part de lasagnes, 1 morceau de tomme et une tartelette aux pommes. Quasiment 1100 menus ont été commandés.

Le 14 mai, l'association des parents d'élèves organisait le vide-greniers : 71 emplacements ont été réservés à l'intérieur de la salle polyvalente ainsi qu'à l'extérieur, autour de la mairie. Les bénévoles étaient présents pour assurer la buvette, la vente de crêpes et le barbecue. Au menu, il y avait chipolatas, merguez, andouillettes, frites. Egalement a eu lieu la vente de fleurs ainsi qu'une bourse aux jouets.

L'ensemble des bénéfices est utilisé pour financer les sorties scolaires des élèves de l'école d'Armoy - Le Lyaud.



## FESTIVAL DE THÉÂTRE

Scène, rideaux, coulisses, éclairages... chaque début d'année la salle polyvalente d'Armoys se transforme pour 2 week-ends en salle de spectacles.

12 troupes se sont succédées nous offrant des pièces très éclectiques ; spectacle jeune public ou musical, drames, comédies, café-théâtre... Le public nombreux, malgré un soleil radieux qui nous invitait à rester en terrasse, a été conquis par cette diversité et par la qualité des prestations.

Un grand merci à toutes ces troupes pour leur talent et leur convivialité, merci à vous de venir si nombreux pour partager ces beaux moments et bien sûr merci à toutes les personnes qui contribuent chaque année à la réussite de ce festival.

Nous vous donnons rendez-vous les 23, 24, 25 février et les 2, 3 et 4 mars 2018 pour la 17<sup>e</sup> édition. Vous pourrez découvrir la programmation dès janvier sur Facebook ou sur notre site : [www.festival-theatre-armoys.fr](http://www.festival-theatre-armoys.fr)  
En attendant bel été à tous.



### 1. L'accueil du donneur

Le donneur de sang est accueilli par une secrétaire ou éventuellement par un membre de l'association des donneurs de sang bénévoles. Il s'inscrit pour le don en fournissant ses informations personnelles (identité complète) et remplit le questionnaire médical.

### 2. L'entretien médical

Cet entretien est réalisé par un médecin ou un(e) infirmier(e) qui garantit la confidentialité des échanges. Il a pour but de vérifier que le don ne présente aucun risque pour le donneur comme pour le receveur.

### 3. Le prélèvement

Une fois déclaré apte lors de l'entretien médical, le donneur est accueilli par un(e) infirmier(e). Celui-ci l'installera dans un fauteuil de prélèvement afin de réaliser le don. Une vérification de l'identité du donneur est également réalisée pour éliminer toute erreur éventuelle lors de la création du dossier.

### 4. La collation

Après le don, l'équipe de l'Etablissement Français du Sang (EFS) et éventuellement, les membres des associations de donneurs de sang, proposent aux donneurs des en-cas et des boissons. Cette collation est nécessaire à votre corps pour l'aider à régénérer les cellules prélevées lors du don.

### 5. Information post-don

Ce point est très important pour le receveur de votre produit. En effet, si vous présentez des symptômes de maladie (fièvre, rhume, gastro-entérite ...) dans les 15 jours qui suivent le don, ou si vous avez oublié de signaler un élément ou si vous souhaitez modifier une information donnée au médecin, il est important que vous contactiez l'EFS pour assurer la sécurité du receveur.

Maintenant que vous savez tout, participez à la prochaine collecte, mercredi 19 juillet de 17 h à 20 h, et à la suivante, mercredi 25 octobre salle des Hermones, Mairie du Lyaud.

## GOUTTES DE VIE

*Le don du sang,  
comment ça se passe ?  
Petite chronologie des étapes d'un don ...*



## AS LE LYAUD-ARMOY FOOTBALL

Après une saison 2015-2016 remarquable voyant la promotion des deux équipes seniors en catégorie supérieure (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> série) venant après une victoire en finale de la Coupe du District 2<sup>e</sup> niveau, la nouvelle saison 2016-2017 est très encourageante avec une place en première partie du classement pour chaque équipe.

La principale évolution de cette saison concerne les jeunes footballeurs U15-U17-U19 en groupement avec le Club de Perrignier, sous le sigle ALP.es (Armoy-Lyaud-Perrignier entente sportive) qui porte déjà ses fruits grâce à leurs brillants résultats en championnat respectif.

Evolution aussi à la tête du Comité du Club où Louis BEL a pris la présidence en remplacement de Christophe MIGUET celui-ci prenant la direction d'ALP.es. Bon été à tous.

Un nouveau logo a été créé pour la nouvelle structure, rappelant les couleurs des deux clubs.



## TENNIS

Cette année a été marquée par deux grands projets :  
- Les deux associations de tennis d'Amoy et Le Lyaud ont fusionné pour devenir après parution au Journal officiel du 15 avril 2017 l'association Tennis Club Armoy / Le Lyaud.

Le premier objectif que l'on souhaite mener rapidement consiste en la remise en état du terrain de la commune d'Armoy dont on souhaite une inauguration pour la rentrée scolaire 2017.

- Une sortie à Roland Garros a été organisée le 3 juin 2017 pour permettre à 14 jeunes du club de voir évoluer les meilleurs joueurs du monde et de repartir avec des étoiles plein les yeux. L'association a la volonté de reconduire ce genre de sorties dans les années à venir.

Nous avons aussi vu avec plaisir l'arrivée de joueurs et joueuses plus jeunes. Tout le monde progresse et la majorité des groupes commence à aborder les matchs et les tournois tout au long de la saison.

Bien que les deux communes soient déjà représentées au sein du bureau de l'association, toutes les personnes qui souhaitent nous rejoindre sont les bienvenues.

Composition du bureau de l'association : Dupraz Guillaume (Président), Favre Myriam (secrétaire), Dutruel Jean-Marc (vice-président), Verdier Loïc (trésorier).

Après la pause estivale, les cours de tennis reprendront la semaine du 30 août 2017. Pour les inscriptions, 2 possibilités :

- par mail : [gdtennis@hotmail.fr](mailto:gdtennis@hotmail.fr).
- par téléphone : 06 10 97 43 93



## FOYER RURAL

La saison 2016-2017 se termine, et s'est bien passée, avec 286 participants aux activités (en progression par rapport à la saison précédente). Et des animateurs toujours dynamiques et motivés.

Déjà la saison prochaine est en préparation. Les activités proposées seront les mêmes (avec peut-être quelques changements d'horaire), sauf l'atelier créatif pour les enfants qui va se transformer : Céline Lopez-Lejeune, l'animatrice, aidée d'Annie, proposera un atelier "poésie illustrée" ouvert aux enfants à partir de 8 ans ; les enfants porteurs de handicap seront les bienvenus. Cet atelier aura lieu 2 mercredis par mois, de 14 h à 15 h 15, par cycles de 4 séances, renouvelables.

Autre modification :

les séances de Qi Gong auront lieu sur toute la saison.

### *Dates à retenir :*

Inscriptions : Samedi 2 septembre de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30 salle de réunions à la mairie d'Armoy.

Mercredi 6 septembre de 17 h à 19 h, même lieu.

Et à toutes les permanences du mardi (9 h-12 h).

Exposition artisanale d'automne : Elle se tiendra au cours du week-end du 29 octobre, et elle est en cours de préparation. Les artisans amateurs locaux qui sont intéressés peuvent faire acte de candidature avant fin juillet. La salle n'étant pas extensible, la sélection des exposants se fera entre autres sur la diversité des créations.

A vos pinceaux, aiguilles, ciseaux, modelages, bijoux... !

Contact : [foyer.armoy.lelyaud@gmail.com](mailto:foyer.armoy.lelyaud@gmail.com)

06 51 13 72 36 (le mardi matin)



## LE BUDGET : COMMENT CA MARCHE ?

Le budget est un acte juridique qui regroupe les recettes et les dépenses de la collectivité. Il y a d'abord le budget primitif, voté par le Conseil Municipal en principe avant le 15 avril de chaque année (sauf année suivant les élections municipales et sauf circonstances exceptionnelles comme cette année avec la mise en place de la communauté d'agglomération). Et en cours d'année, un budget rectificatif est possible pour ajuster les dépenses et recettes aux réalités de leur exécution.

Le budget se décompose en deux parties :

- La section de fonctionnement qui regroupe les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges générales, salaires, subventions aux associations, fonds de péréquation, dotation aux amortissements, ...) et les recettes (taxe d'habitation et taxe foncière, dotation globale de fonctionnement, ...)
- La section d'investissement qui regroupe en dépenses les remboursements de la dette et les dépenses d'équipement et en recettes les emprunts, les subventions reçues et le solde excédentaire de la section de fonctionnement (autofinancement).

L'application du budget obéit au principe de la séparation entre l'ordonnateur (le Maire) et le comptable (Trésor public) ; l'ordonnateur donne l'ordre d'engager les dépenses et de recouvrer les recettes, mais ne peut pas manipuler les fonds publics, il tient le compte administratif ; le comptable public exécute les dépenses et les recettes, il tient le compte de gestion.

### A titre d'information :

La dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat (recettes) est passée de 101 370 € en 2012 à 62 345 € en 2017, tandis que le fonds de péréquation intercommunal (dépenses) est passé de 1 178 € en 2012 à 21 011 € en 2017 ; globalement cela représente 60 000 euros de moins pour la commune !



  
**FILLION**  
**IMPRIMERIE**  
 ALLINGES  
 04 50 26 29 13 • fillion.imprimerie@free.fr

 **PEINTURE & DECORATION**  
**DEGENEVE Christian**  
 REVETEMENTS • SOLS ET MURS • FACADES  
 74200 LE LYAUD  
 Tél. 04 50 70 55 95 • Mob. 06 08 06 92 40  
 Fax 04 50 70 55 96  
 christian.degeneve@orange.fr

Le **meilleur** pour le sport

Un monde de vélo conseillé par des pros. Le sport .. mais pas que. Montez haut, libérez vous des contraintes.

**ANTHY / LÉMAN - Espace Léman 3**  
 OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI

ossature bois charpente couverture  particuliers entreprises collectivités  
**FAVRAT**  
 construction bois  
*Ensemble, construisons l'avenir*  
  
 84, route du Lac - 74550 ORCIER - Tél. 04 50 73 91 23 - info@favrat.fr  
 www.favrat.fr

*Pompes Funèbres Chablaisiennes*  
**MERCIER**  
 SALONS FUNÉRAIRES • SALLE DE CÉRÉMONIES  
 INHUMATION - CRÉMATION • MARBRERIE  
 2, rue Charles-Buet  
 THONON-LES-BAINS  
  
 04 50 26 53 04  
 pfch@wanadoo.fr  
 pompesfunebreschablaisiennes.com

**LA FERME DE TROSSY**  
  
 Horaires  
 Lundi au samedi :  
 9 h 30 - 12 h  
 16 h 30 - 19 h 30  
 Dimanche et jours fériés :  
 9 h 30 - 11 h 30  
 18 h - 19 h 30  
**FABRICAN FERMIERE DE**  
**REBLOCHON, ABONDANCE, TOMME & RACLETTE**  
 90, route de Trossy - 74200 LE LYAUD - Tél./Fax 04 50 70 57 19  
 www.lafermedetrossy.com

## LE PROTOCOLE D'UNE CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE FRANÇAISE... EXPLIQUE AUX ENFANTS

A l'occasion de la cérémonie du 8 mai, petit rappel du "protocole" !

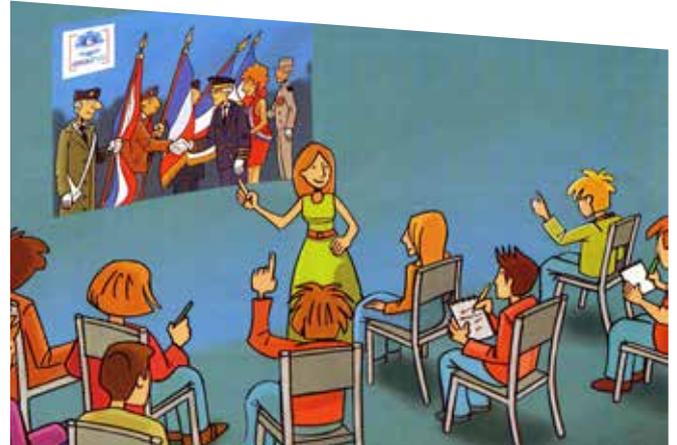
Le protocole est "l'ensemble des règles établies en matière d'étiquette, d'honneurs, de préséances dans les cérémonies officielles". C'est comme un guide permettant d'expliquer comment l'on doit organiser une cérémonie républicaine, avec qui, dans quel ordre et avec quel contenu.

### - LES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE :

- **Le drapeau tricolore, emblème de la République Française** : il est né sous la Révolution, de la réunion entre la couleur du roi (le blanc) et celles de la ville de Paris (le bleu et le rouge). Aujourd'hui, le drapeau tricolore flotte sur tous les bâtiments publics. Il est déployé dans la plupart des cérémonies officielles, qu'elles soient civiles ou militaires.
- **La Marseillaise, hymne national de la République Française** : à l'origine, la Marseillaise est un chant de guerre composé pendant la Révolution par Claude Rouget de Lisle pour galvaniser les armées révolutionnaires qui partent en guerre contre l'Autriche. Connaissant un vif succès, il est repris par des groupes de soldats volontaires de Montpellier et Marseille se rendant à Paris en 1792, d'où son nom. En 1795 il devient hymne national. C'est parce qu'elle fait partie des symboles de la République que la Marseillaise est chantée lors des cérémonies.

### - QUI PARTICIPE ?

**Des représentants de l'Etat (Préfet, Sous-Préfet),** des parlementaires, des élus de la commune et du département, des représentants des forces armées et de sécurité, des représentants d'associations patriotiques, des enfants et de nombreuses autres personnes !



### - POURQUOI ?

- **Salue-t-on le drapeau ?** Les autorités saluent le drapeau tricolore car il est l'emblème de la République.
- **Dépose-t-on des gerbes de fleurs ?** Les autorités ou personnalités peuvent déposer une gerbe de fleurs pour rendre hommage aux morts durant les différents conflits comme cela se fait dans la gestuelle funéraire civile.
- **Rend-on hommage aux morts ?** On rend hommage aux morts afin de saluer la mémoire de leur sacrifice pour la Patrie au cours des différents conflits. C'est aussi une façon de ne jamais les oublier.
- **Remercie-t-on les porte-drapeaux ?** A la fin d'une cérémonie patriotique, les autorités et personnalités présentes vont saluer les porte-drapeaux. Elles leur serrent la main et les remercient pour leur dévouement. Ces personnes portent un drapeau associatif de façon bénévole, par tous les temps, durant toute l'année, et permettent ainsi de rehausser la symbolique de telles cérémonies.

*(extrait d'un document de l'ONAC-VG de la Meuse – Office national des anciens combattants et veuves de guerre)*

**B**oucherie  
d'ArmoY

Boucherie - Charcuterie - Traiteur

Benoît Favler-Bosson  
3565 Chef-lieu - 74200 ArmoY - Tél. 04 50 17 49 91

Garage & Carrosserie Marcen Mercier

Garage & Carrosserie Marcen Mercier  
3911 rue Canton - 74200 ArmoY (F) - Tél. +33 (0)4 50 73 69 00  
E-mail: marcen@marcencarrosserie.fr

Services :  
- Carrosserie toutes marques  
- Entretien préventif  
- Pneumatiques  
- Diagnostic électronique  
- Peinture carrosserie  
- Réparation tôles toutes marques  
- Contrôle des véhicules  
- Diagnostic moteur

RÉSEAU **Garage de la Maladière**

**J.-L. LAPEINE**  
Spécialiste PEUGEOT

**Vente neuf et occasion**  
**Réparation toutes marques**

**2380, RD 903 - Mésinges - ALLINGES**  
**Tél. 04 50 70 26 23**

807 165 habitants au 01.01.2016  
(+ 13,6 % entre 2006 et 2015)



+ 10 000 habitants/an depuis 15 ans  
1<sup>ère</sup> croissance démographique de France



Taux de chômage 7,4 %  
(Auvergne Rhône Alpes = 8,9 %  
France = 10 %)  
81 446 frontaliers

Fréquentation touristique :  
95 000 habitants supplémentaires à l'année

141 espaces naturels sensibles  
21 % du territoire est protégé  
(réserves, Natura 2000)  
194 000 ha de forêts (42 % du territoire,  
contre 29 % en France)



511 572 tonnes de déchets collectées  
en 2014 (573 kg/habitant)  
Baisse de 21 % de la collecte des or-  
dures ménagères en 8 ans

## CHIFFRES REPÈRES POUR LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

(Extraits de l'Observatoire départemental – édition 2016)

298 licences sportives  
pour 1 000 habitants  
(10<sup>e</sup> département "le plus sportif"  
de France)



Épaisseur cumulée de neige :  
629 cm dans les années 60  
365 cm dans les années 2010  
La neige est présente 40 jours  
de moins que dans les années 60.

Prix du lait 24 % plus élevé que  
celui de la France (et même  
45 % pour le lait de l'AOC Re-  
blochon)



**TAXI  
EVASION** Transport médical assis  
agréé toutes caisses  
d'assurances

**7/7 JOURS**

TOUTES DISTANCES  
Gares, aéroports, stations,  
colis, transports privés  
et médicaux

**Pierre DETRY 06 18 64 32 83**  
pierre.detry@wanadoo.fr - 74200 Le Lyaud  
Commune de rattachement Le Lyaud

*le Clos  
des  
Champs*

Location de chambres  
Studios et appartements meublés

M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Collaud  
3562, Chef lieu  
74200 ARMOY

Tél. 04 50 17 33 74  
Port. 06 80 89 31 10  
le-clos-des-champs@orange.fr

**La Calèche**

**Chez Deville**

**BOULANGERIE - PATISSERIE**

THONON 8, Bd Carnot - ARMOY Chef-lieu  
04 50 71 16 93 04 50 73 94 58

**COIFFURE  
MIXTE**

*Récréation Coiffure*

avec ou sans rendez-vous

Chef-Lieu (ancienne école)  
74200 ARMOY Tél. 04 50 70 59 64

## LE POUVOIR DES FLEURS

Je m'souviens on avait des projets pour la Terre  
 Pour les hommes comme la nature  
 Faire tomber les barrières, les murs, les vieux  
 parapets d'Arthur  
 Fallait voir, imagine notre espoir  
 On laissait nos cœurs au pouvoir des fleurs  
 Jasmin, lilas, c'étaient nos divisions, nos soldats  
 pour changer tout ça

Changer le monde, changer les choses avec  
 des bouquets de roses  
 Changer les femmes, changer les hommes  
 avec des géraniums

Je m'souviens, on avait des chansons, des  
 paroles  
 Comme des pétales et des corolles  
 Qu'écoutait en rêvant la petite fille au tourne-  
 disque folle  
 Le parfum, imagine le parfum, l'Eden, le jardin,  
 c'était pour demain  
 Mais demain c'est pareil, le même désir veille  
 Là tout au fond des cœurs, tout changer en  
 douceur

Changer les âmes, changer les cœurs avec des  
 bouquets de fleurs  
 La guerre au vent, l'amour devant grâce à des  
 fleurs des champs

Ah ! sur la Terre, il y a des choses à faire pour les  
 enfants, les gens, les éléphants  
 Ah ! tant de choses à faire  
 Moi pour te donner du cœur, je t'envoie des  
 fleurs

(chanson de Laurent Voulzy)



**INSOLITE...**

*Pousse de foyard*

## Recette Quenelles de fera aux nouilles de Savoie

### Ingrédients :

- 400 g de chair de Fera
- 4 jaunes d'œuf
- 50 g de beurre / sel / poivre
- Panade : 200 g de mie de pain  
 ¼ l de lait
- 50 g de beurre

Faire tremper le pain dans un peu de lait, essorer et écraser à la fourchette dans une casserole. Mettre la mie de pain dans une casserole, la faire "sécher" sur feu moyen à l'aide d'une cuillère en bois, laisser refroidir.

Nettoyer la chair de poisson et hacher finement, ajouter la panade et le reste du lait. Saler, poivrer, mélanger ; ajouter les jaunes d'œufs, bien mélanger et laisser reposer 30 mn.

Former des petites quenelles et les faire pocher dans l'eau frémissante salée pendant 5 mn. Egoutter. Servir tel quel avec un peu de beurre fondu ou gratiner avec un peu de crème fraîche. Accompagner de nouilles de Savoie.





Vue du chalet

**LE CHALET**  
6 GITES EN PLEINE NATURE



Bernard et Anne-Marie PEILLEX  
Lieu-dit "L'Ermitage"  
74200 ARMOY  
(à 3 km de Thonon)  
Tél. 04 50 71 08 11  
Fax 04 50 71 33 88  
bpeillex@wanadoo.fr



TABAC  
PRESSE  
LOTO



**Michel QUELDERIE**

1200, route de Noyer - 74200 ALLINGES  
Tél. 04 50 73 98 58



Rêve de Mômes habille les enfants du 1 mois au 14 ans,  
avec plusieurs marques : IKKS, Catimini, Levi's,  
Timberland, Billieblush, 3 Pommes

Rêve de Mômes  
6, square Aristide Briand - 74200 Thonon-les-Bains  
04 50 71 04 75  
reveidemomes.thonon@gmail.com  
Et retrouvez-nous aussi sur Facebook

## Quelques échos des activités des derniers mois

### 15 FÉVRIER

15 février : 45 personnes applaudissent le spectacle "L'OGRELET" de Suzanne Lebeau avec Françoise Sage, Philippe Garin et Jean-Claude Reynaud.

### SEMAINE DU 6 AU 10 MARS

Plusieurs animations ludiques avec les modules imaginés par Elodie Balandras à partir de l'album "UNE MAISON POUR QUATRE" écrit par Gilles Bizouerne (Editions Syros).



### 7 AVRIL

Poètes et musiciens du Cercle Littéraire et Artistique Léman Savoie jouaient avec les mots et les notes sur le thème "OMBRE ET LUMIÈRE".

### ET PUIS AUSSI QUELQUES ATELIERS :

- Atelier "LE PETIT JOURNAL", animé par Christian Bolufer : 6 enfants de 11 et 12 ans ont décidé de poursuivre leur aventure de journalistes et vous proposeront en juin KENOTTE n°2 qui sera visible sur le site Internet d'Armoy. Vous pourrez aussi vous le procurer à la bibliothèque. Votre avis les intéresse !
- Atelier d'écriture "LES MOTS CŒURS" : réunit une dizaine de personnes toutes les 3 semaines autour de Françoise Belmain. Peut-être les avez-vous entendus à la médiathèque de Perrignier à l'occasion de l'inauguration de la grainothèque ou au Troc'plantes du 8 mai à Le Lyaud.
- Atelier "KIRIGAMI", animé par Christine Vanhuysse
- Atelier "LE PETIT PHILOSOPHE", animé par Carole Passa pour les enfants de 8 à 10 ans.



Ces ateliers devraient reprendre cet automne après une pause estivale.

La bibliothèque sera fermée du 13 août au 3 septembre.

L'équipe de la bibliothèque se fera un plaisir de vous informer pour la saison prochaine.

**EUROPE SIGNALÉTIQUE**

MAGASIN DE VÊTEMENTS PROFESSIONNELS  
MARQUAGE ROUTIER  
PANNÉAUX DE SIGNALISATION  
MOBILIER URBAIN  
ZI DES GRANDES TEPPES  
74550 PERRIGNIER

**B C MENUISERIE - AGENCEMENT  
RÉNOV' CHARPENTE - ESCALIER**  
**artisan**  
**Bruno COUEDEL**  
Service au Particulier - Syndic - Entreprise  
165 ch. des Jardins - 74200 LE LYAUD  
Tél. 04 50 71 60 39 - Fax 04 50 71 94 45  
bruno-couedel@wanadoo.fr

**DOMIAL**  
Electroménager, image et son

**DÉPANN'MÉNAGER**

94, rue du Sanjhon  
74200 LE LYAUD  
Tél. 04 50 73 99 94  
pellieux.l@wanadoo.fr

## DÉCHETS : DU CIVISME À LA PORTÉE DE CHACUN...

Ne vous débarrassez pas de vos mauvaises herbes, tontes, feuilles mortes, broyat ...déchets de la cuisine... Rien ne se perd, tout se transforme. Profitez des opportunités de votre jardin pour recycler, c'est naturel et gratuit.

Sinon, n'oubliez pas que nous avons la chance d'avoir une déchetterie sur la commune d'Allinges où chacun peut se rendre gratuitement : emplissez vos sacs "spécial jardin", chargez et allez-y !

Cela évitera de trouver vos déchets ça et là sur le bord de nos routes et de nos chemins ...

*Nous sommes à la campagne...  
Nous y sommes bien...  
Respectons la nature !*

## LUTTE CONTRE LE BRUIT

Les bruits de voisinage comprennent, entre autres, les bruits engendrés par les chantiers, les appareils hi-fi, les tondeuses et autres matériels à moteur ainsi que les cris et les aboiements. On entend par bruit de voisinage les sons qui causent un trouble excédant les inconvénients normaux du voisinage.

C'est pourquoi, afin de préserver le bien-être de tous, il est utile de rappeler la réglementation locale :



- Arrêté municipal n° 96/01 du 16 mai 1996 : l'utilisation des tondeuses à gazon, taille haies, motoculteurs, tronçonneuses,... **EST INTERDITE LES DIMANCHES ET JOURS FERIÉS.**

- Arrêté préfectoral n° 324DDASS/2007 du 26 juillet 2007 : les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une

gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ... ne peuvent être effectués que les **jours ouvrables de 8 h à 20 h et les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h.**



Quant aux aboiements, les propriétaires de chiens doivent prendre les dispositions nécessaires afin que ceux-ci n'aboient pas toute la journée, durant leur absence.

## RESTRICTIONS D'EAU

Un arrêté de la Préfecture, en date du 2 mai 2017, apporte un certain nombre de restrictions des usages de l'eau.

En particulier, sont interdits, à dater de l'arrêté et jusqu'au 30 septembre 2017 :

- Le lavage des voitures hors des stations professionnelles
- Le remplissage des piscines privées (sauf remplissage complémentaire de 20 h à 8 h)
- L'arrosage des pelouses et des jardins d'agrément de 8 h à 20 h (sauf potager).



**VivaL**  
by Casino

**SUPERETTE**  
Nouveau : Loto

- Épicerie, fruits et légumes
- Rayon bio
- Fromage coupe
- Produits locaux
- Presse
- Mondial relay
- Clés minutes
- Terrasse

3565, Chef-lieu - 74200 ARMOY  
Tél. 04 50 73 98 22

**Bella'Pizza**  
et Empanadas

4, rue de la Paix - THONON  
04 50 71 97 27  
ouvert 7/7 de 11 h 30 à 14 h 00 et de 18 h 00 à 22 h 30  
le vendredi et samedi jusqu'à 23 h 00

4, rue Jean Léger - EVIAN  
04 50 75 93 04  
fermé le jeudi et dimanche midi  
ouvert 7/7 de 11 h 30 à 14 h 00 et de 18 h 00 à 22 h 30  
le vendredi et samedi jusqu'à 23 h 00

571, route de Bonnatrait  
SCIEZ-BONNATRAIT  
04 50 72 12 94  
ouvert 7/7 de 11 h 30 à 14 h 00 et de 18 h 00 à 22 h 30  
le vendredi et samedi jusqu'à 23 h 00

3565 Chef-Lieu - ARMOY  
06 10 66 28 31  
ouvert du mercredi au dimanche soir uniquement  
de 18 h 00 à 21 h 30 - le vendredi et samedi jusqu'à 22 h 00

Pizzas - Plats chauds  
Salades

**SwissLife**

Éric VUAGNAT  
Franck TUPIN

GÉRONS VOTRE AVENIR

Toutes solutions d'assurances  
Particuliers et Professionnels

"Le Don Bosco" - 10, av. du G<sup>l</sup>-de-Gaulle - 74200 THONON  
Tél. 04 50 71 65 75 - Fax 04 50 26 18 83  
vuagnat-tupin.ag@swisslife.fr n° ORIAS 07006421

1 nom : Thonon Agglomération  
 1 chiffre : 85 000 habitants  
 1 siège : Château de Bellegarde à Thonon  
 1 site pour la tenue des instances : Perrignier  
 (siège de la CC. des Collines du Léman de 2006 à 2016)

Si la rentrée de septembre est encore loin, le service transports scolaires de Thonon Agglomération est déjà au travail pour en assurer le bon déroulement.

Les inscriptions pour l'année scolaire 2017/2018 sont ouvertes et seront enregistrées en ligne jusqu'au 15 juillet (jusqu'au 30 juin si vous optez pour une inscription par courrier).

Sont concernés, les lycéens et collégiens (demi-pensionnaires ou externes) respectant la carte scolaire et résidant à Armoiy, Ballaison, Bons-en-Chablais, Brenthonne, Cervens, Chens-sur-Léman, Douvaine, Draillant, Excenevex, Fessy, Le Lyaud, Loisin, Lully, Massongy, Messery, Nernier, Orcier, Perrignier, Sciez, Veigy-Foncenex et Yvoire. Les élèves résidant à Allinges, Anthy-sur-Léman et Margencel doivent s'inscrire auprès du Syndicat Intercommunal des Bus de l'Agglomération Thononaise (SIBAT).

Depuis janvier 2017, le transport scolaire est organisé par Thonon Agglomération, en lieu et place des ex-Communautés de communes du Bas-Chablais et des Collines du Léman. La communauté d'agglomération gère ainsi au quotidien la prise en charge de plus de 3 000 élèves à destination d'une vingtaine d'établissements scolaires du Chablais et du Genevois français.

## Transports scolaires : déjà la période des inscriptions !

### PRIVILÉGIEZ L'INSCRIPTION EN LIGNE

Rapide, pratique et sécurisée, l'inscription en ligne ne vous prendra que quelques minutes sur :

**[www.thononagallo.fr](http://www.thononagallo.fr)**

(onglet Bas-Chablais/Rubrique A votre service).

Si vous préférez vous inscrire par courrier, il suffit de télécharger le formulaire d'abonnement et de le renvoyer dûment complété au service transports scolaires avant le 30 juin 2017.

Attention : Les élèves bénéficiant déjà du service cette année doivent impérativement faire l'objet d'une nouvelle inscription. Le tarif par élève est de 78 €.



**D**

**Dominique BALANDRAS**  
**ARTISAN CARRELEUR**  
 34, impasse du Bois Poulet  
 Sur le Martelet  
 74200 ARMOY  
 Tél. & Fax 04 50 71 59 38

**B**

**JOLIVET**  
 VITRERIE - MENUISERIE ALU  
 Fenêtre & Vésanda

Tél. 04 50 70 00 59  
 Fax 04 50 70 84 89

Certifié **KNX**

sarl **DANTONY ELECTRICITÉ**

- Alarmes ■ Interphone ■ Domotique
- Automatismes de portails
- Chauffage électrique

129C, chemin de la Folatière, sur Lonnaz  
 74200 ARMOY - Tél. 06 27 13 42 17  
[dantony.electricite@yahoo.fr](mailto:dantony.electricite@yahoo.fr)



## Juin

**24/06** **FÊTE DE LA MUSIQUE**  
Comité des Fêtes  
Salle polyvalente Armoy

## Juillet

**01/07** **KERMESSE DES ÉCOLES**  
Champ Dunant Le Lyaud

**19/07** **DON DU SANG**  
Salle communale du Lyaud

**29/07** **LOTO DU FOOT**  
Champ Dunant Le Lyaud

## Septembre

**02/09** **INSCRIPTION ACTIVITÉS FOYER RURAL**  
**ET 06/09** salle réunion Armoy

## Octobre

**07/10** **REPAS ANIMÉ**  
Comité des Fêtes  
Salle polyvalente Armoy

**21/10** **FÊTE DE LA CHATAIGNE**  
Place des commerces Armoy

**25/10** **DON DU SANG**  
Salle communale du Lyaud

**28-29/10** **EXPO ARTISANALE** Foyer Rural  
Salle polyvalente Armoy

## Novembre

**03-04/11** **ANIMATION BIBLIOTHÈQUE**

**11/11** **CÉRÉMONIE**

**18/11** **LOTO APE**  
Salle polyvalente Armoy

**24-25/11** **ANIMATION BIBLIOTHÈQUE**

## Etat Civil

### NAISSANCES

- CORRIVEAU Rosalie, Charlotte, le 27 février 2017
- LE TYRANT Oscar, le 5 mars 2017

### MARIAGES

- COMTE Michel, René et UWADIAE Helen  
le 25 mars 2017
- TROUDET Thierry, Bernard et VERNY Pascale  
le 31 mars 2017
- ERTEKIN Ahmet et GEX Aurore, Marie, Jacqueline, Josette  
le 29 avril 2017

### DÉCÈS

RUFIN épouse DELMOTTE Christiane, Colette,  
le 13 avril 2017



## C.C.A.S.

Il peut vous renseigner sur les démarches administratives concernant la perte d'autonomie (A.P.A.) ou vos soucis liés à l'âge.

Un rendez-vous peut être pris en mairie en vue d'une visite à votre domicile.

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'ARMOY

Heures ouvertures :

Lundi 16 h 45 - 18 h 45

Mercredi 14 h 00 - 17 h 30

Vendredi 16 h 45 - 18 h 45

Samedi 9 h 30 - 11 h 30

Tél. 04 50 70 57 68

## SIVOM ( SERVICES TECHNIQUES, AFFAIRES SCOLAIRES, CANTINE ET GARDERIE )

Monsieur Daniel CHAUSSÉE, Président

Tél. 04 50 73 97 84 - Fax 04 50 70 56 53

Mél : armoy-le-lyaud.sivom@wanadoo.fr

## ÉCOLES

• École élémentaire :

Madame Cathy CHIFFLET, Directrice : 04 50 70 54 52

• École maternelle :

Madame Valérie VULLIEZ, Directrice : 04 50 26 64 94

## SIEM ( EAU )

Tél. 04 50 72 40 26 - Fax 04 50 72 40 60

Urgences : 06 86 46 06 28

## ENEDIS ( DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ )

08 10 33 32 74 ou 30 74

## DÉCHETTERIE D'ALLINGES

Du lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 18 h

Le samedi : 8 h 30 à 18 h 30 sans interruption

(horaires d'été)

Tél. 04 50 73 98 59

## NUMÉROS UTILES

**POMPIERS : 18**

**SAMU : 15**

**GENDARMERIE : 04 50 36 11 02**

(Bons-en-Chablais)

Centre hospitalier : 04 50 83 20 00

Pôle Santé Armoy :

• Cabinet de Kinésithérapie :

Thierry Coupeau : 04 50 73 78 53

• Orthophoniste :

Marielle Bluteau : 06 45 54 88 53

• Cabinet infirmier d'Armoy :

Johanna Gauch et Anne-Sophie Favier-Mer  
06 21 21 80 91

Pharmacie d'Allinges : 04 50 70 51 93

Cabinet infirmier des Allinges : 04 50 70 50 44

